



## Licensiement economique et grossesse

Par **elghaicha**, le **17/02/2011** à **22:27**

Bonjour,

Mon licenciement économique (pour motif = déménagement du lieu de travail) va m'être notifié courant mars ou avril 2011, je viens d'annoncer à mon employeur que je suis enceinte(2mois)

Ma RH m'a informée que légalement ils n'ont pas le droit de me licencier avant la fin de mon congé maternité.

Après le déménagement de ma société en avril 2011, je ne pourrai plus me rendre sur mon lieu de travail car il sera trop loin. Je voudrais donc savoir si mon employeur est obligé légalement de maintenir mon salaire jusqu'à la fin de mon congé maternité.

Merci par avance pour votre aide.

Par **Cornil**, le **18/02/2011** à **00:35**

Bonsoir "elgaicha"

Effectivement, la procédure éventuelle de licenciement est légalement suspendue jusqu'à la fin de ton congé maternité (et même un mois après).

Car des "raisons économiques" ne constituent pas "l'impossibilité de maintenir le contrat de travail exigée dans le cas d'une femme enceinte. Ta RH a raison.

Contrairement à ce que certains pensent, et même disent sur ce forum.

Mais inversement, non, il n'existe pas d'obligation légale de maintien de salaire pour une

femme enceinte ne se présentant plus à son poste.

Maintenant je ne comprends pas bien entre projet de licenciement économique et déménagement de la société.

Il y aurait licenciement économique si tu refusais de suivre la société dans ton déménagement, c'est cela?

Il faudrait voir avec l'employeur dans cette situation s'il n'y a pas une solution amiable à ce problème, qui n'est pas pour tout de suite.

Bon courage, bonne chance et félicitations pour le pitchoun à venir.

Par **jamie99**, le **28/06/2011 à 16:47**

Bonjour,

Que s'est il passé finalement pour toi? Je suis dans une situation similaire...

Merci

Par **jamie99**, le **28/06/2011 à 16:48**

Bonjour,

Que s'est il passé finalement pour toi? Je suis dans une situation similaire...

Merci

Par **jamie99**, le **28/06/2011 à 16:48**

Bonjour,

Que s'est il passé finalement pour toi? Je suis dans une situation similaire...

Merci